

Les Ventes:

- -2024 : Vente au profit des consorts Saindon et Leclerc des anciens ateliers communaux situés rue de Verdun.
- -2024 : Vente au profit de la société Fagus d'une parcelle enclavée dans le terrain de la parcelle de CID Bois, un ancien accès.
- -2024 : Vente au profit de la société JSD du futur lotissement de la Fabrique, situé entre les rues Clémenceau et Aristide Briand.
- -2024 : Vente au profit des consorts Lepetit rue Simone Veil, lotissement dit du Relai de Poste, d'une parcelle constituant une bande herbée limitrophe de leur propriété afin de créer un accès.
- -2024 : Vente au profit des consorts Launay, rue de l'église Sainte Anne, de la parcelle de jardin dite du presbytère.
- -2024 : Vente au profit des de la SCI Santé Moult d'une parcelle de terrain rue Emile Ory pour la réalisation d'un cabinet de kinésithérapie et de bien-être.



- -2024 : Vente au profit des consorts Lebreton d'une parcelle de terrain rue Emile Ory pour la réalisation d'une micro-crèche.
- -2024 : Vente au profit de la CDC Val ès Dunes d'une parcelle de marais pour la réalisation d'un chemin en platelage.
- -2023 : Vente au profit de la société Age et Vie d'une parcelle de terrain rue Emile Ory pour la réalisation d'une résidence d'accueil des seniors.
- -2023 : Vente au profit de la société DSI Moult d'une parcelle constituant l'accès nord de la zone économique des Grandes Carrières.
- -2021 : Vente au profit de Mme Queru des deux logements communaux rue Eole.
- -2021 : Vente au profit de la société Centrakor d'une parcelle située rue de la Bataille, dans la zone industrielle.



- -2024 : Achat d'une parcelle constituant un trottoir aux consorts Portron-Ferré
- -2024 : Achat de parcelles constituant les rues René Lebourgeois et Mozart aux consorts Brouard.
- -2024 : Achat de parcelles Chemin des Marais aux consorts Lebray.
- -2023 : Achat de parcelles de Marais Natura 2000 à la Succession Niard.
- -2023 : Achat de trottoirs rue de Verdun aux Consorts Halley-Bienacel.
- -2023 : Achat de trottoirs Chemin Guillaume aux consorts Perino.
- -2023 : Achat de terrains pour la réalisation d'un rondpoint sur la RD 80 et la fin de la piste cyclable qui relie la gare au cœur de bourg de Moult à la société Fagus.



- -2021 : Achat d'une bande herbée rue du Cahot à la succession Victoire.
- -2020 : Achat de parcelles de marais Natura 2000 aux consorts Voisins.
- -2020 : Achat d'une parcelle de marais à Moult aux consort Duros.
- -2020 : Achat de parcelles naturelles boisées aux consort Leddet.
- -2020 : Achat de 10 hectares de bois aux Consort Guillaume.
- -2020 : Achat de parcelles à Béneauville, route d'Argences pour la réalisation de l'aménagement de la traversée de Béneauville aux consorts Cabourg.



Les rétrocessions de lotissement à la commune :

- -2023 : Rétrocession du Parc de l'Envol, des voiries et trottoirs de la rue Berlioz par la société Inolya.
- -2023 :Rétrocession des espaces verts et de la voirie du lotissement dit des Pins, rues Robert Fabre, Henri Queuille, Lucie Aubrac et Félix Gaillard par les sociétés Vesqual et Partelios.
- -2023 : Rétrocession de la voirie et des espaces vert du lotissement dit du relai de Poste, rue Simone Veil, par la société LCV Développement.
- -2021 : Rétrocession de la voirie d'accès sur la rue Emile Ory et rue Val ès Dunes du Lotissement dit des 10 acres, rue Malala par les Consorts Cuiller.
- -2020 : Rétrocession des espaces verts espaces le long de la RD 80 et de la Rue Bohin par la société Arelis.
- -Les procédures de bien sans maître et de prescription acquisitives.





L'urbanisation doit être maitrisée pour laisser le temps aux infrastructures communales de s'adapter à l'augmentation de la population. Les projets de constructions devront s'organiser selon une logique écologique, d'accessibilité et d'un plan de déplacement réfléchi. En 2024, nous avons choisi de vendre nos hectares constructibles pour un programme qui répond entièrement à cette promesse de campagne. La vente devrait avoir lieu en 2025. (Promesse tenue).